



Commerce extérieur

Port Net n'accroche pas encore

• **Difficultés en cascade pour les PME à l'import**

• **Un comité pour faciliter la dématérialisation**

REPORTS à la chaîne et plus d'une centaine de séances de formation avant de passer à la généralisation du système Port Net. La plateforme portuaire des échanges de données a mis fin, en principe, au traitement manuel du titre d'importation depuis le premier juin dernier. Mais le passage à la dématérialisation totale, en particulier de l'acte d'importation, connaît beaucoup de difficultés. Surtout pour les PME. Leur présence massive mardi dernier à la Chambre française du commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), renseigne sur l'ampleur de ces difficultés. Certains se disent carrément bloqués.

Le débat s'est surtout concentré sur l'import des pièces détachées, vu la plé-

thore des nomenclatures et la diversité des poids. Le groupage dans un seul conteneur de diverses marchandises importées par divers opérateurs pose également problème. Pourtant, «le système n'est qu'une implémentation de la réglementation en vigueur», souligne Jalal Benhayoun, DG de Port Net.

De plus, le fournisseur peut produire la liste de colisage par nomenclature et poids, ajoute-t-il. C'est à se demander si des importateurs ne s'approvisionnent pas sur place auprès des bazars chinois. Et comment ils parvenaient à dédouaner leurs marchandises. En tout cas, la Chine s'impose aujourd'hui en tant que 3^e fournisseur du Maroc, après la France et l'Espagne. Selon un intervenant, d'autres difficultés sont également le lot des importateurs qui ne passent pas par un transitaire. «C'est donc une affaire de compétence», tranche un autre intervenant. Mais le phénomène a pris beaucoup d'ampleur sur les deux dernières décennies. Le nombre d'opérateurs à l'import dépasse les 25.000 contre 5.000 pour les exportateurs.

Bilan abonnés au 30 juin

Import/export	:	4.462
Douane	:	122
Agents maritimes	:	145
Transitaires	:	500
Banques	:	Ensemble
Administration	:	10
Nombre de ménages	:	300.000

Titres d'importation

Créés sur Port Net	:	23.700
Domiciliés	:	14.400
Imputés	:	9.200

Le gros des inscrits à la plateforme est constitué par les importateurs. Car le système cible avant tout le titre d'importation. Mais le nombre, plus de 4.000 opérateurs, en dit long sur le peu de recours aux transitaires. L'énorme écart entre les titres créés et les domiciliations renseigne également sur la faiblesse du règlement électronique

Pour le moment, à peine 4.462 opérateurs à l'import/export sont inscrits à la plate Port Net dont 4.000 importateurs. Un comité de suivi composé des représentants du ministère du Commerce extérieur, de l'Administration des douanes, de l'Office des changes et de Port Net est «mobilisé pour traiter tous les cas urgents et prendre les dispositions nécessaires», est-il indiqué. «Car, l'objectif est

de réussir ce projet structurant du commerce extérieur», rassure Benhayoun.

La place du système remonte à 2011 pour la gestion des arrivées, des sorties et des déchargements des navires. «Elle a permis un gain de 11 heures sur le délai de séjour des bateaux à 6,5 jours», se félicite le DG de Port Net.

Plusieurs formalités s'effectuent aujourd'hui en ligne: souscription, pré-domiciliation, domiciliation bancaire du titre d'importation, règlement, imputation douanière, apurement du titre d'importation ainsi que le changement de guichet domiciliaire du titre d'importation... Autant de démarches qui nécessitaient du temps et parfois même des allers-retours entre la banque et la Douane.

Depuis sa généralisation, l'anticipation du dépôt du manifeste a gagné une trentaine d'heures par rapport au délai de rigueur exigeant 24 heures avant l'arrivée du navire. Aujourd'hui, 45% des conteneurs quittent le port de Casablanca en moins de 5 jours. □

A. G.

*Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com*